

RÉFORME TERRITORIALE: *Danger!*

- Réduction de 11 milliards d'euros de dotations aux collectivités locales dans le cadre des 50 milliards de réduction des dépenses publiques pour financer de nouveaux cadeaux au patronat.
- Réforme territoriale : Au nom des directives européennes – l'objectif principal est de réduire la dépense publique par un vaste recentrage des collectivités territoriales, au détriment de la démocratie, de la place des citoyens, et des services publics rendus aux populations.

Les grandes difficultés des collectivités locales et l'inquiétude concernant leur avenir touchent tout autant les usagers des services publics qu'elles assurent, que les agents territoriaux qui y travaillent.

Non aux intercommunalités imposées

Les communes seraient obligatoirement regroupées en de vastes intercommunalités (4 ou 5 au lieu de 17 aujourd'hui en Essonne) qui capteraient d'importantes compétences exercées par les communes.

Ces nouvelles intercommunalités devraient comprendre au moins 20 000 habitants en zone rurale et au moins 200 000 habitants

dans la moitié nord de l'Essonne. Sans aucune concertation préalable à son élaboration, le Préfet de l'Essonne fera remonter en juillet ses propositions au Préfet de Région. Les communes devront avoir donné leur avis avant le 31 octobre. C'est le Préfet de Région qui décidera de la nouvelle carte des intercommunalités.

Suppression des Conseils généraux : Quels bénéfices ?

En vue de leur suppression en 2020, les Conseils généraux seraient dans un premier temps vidés de compétences importantes telles que les collèges, les routes, les transports scolaires... qui seraient transférées à la Région. Le RSA serait transféré à l'Etat ou à la CAF...

Mais les actions sociales du Conseil général ce sont aussi la protection de l'enfance, la lutte contre les exclusions, la jeunesse, l'animation de la vie associative, sportive et culturelle... Qui va s'en charger ? Les intercommunalités ? Mais toutes n'ont pas les mêmes moyens financiers. De plus, on irait vers l'éclatement de l'action sociale assurée aujourd'hui en cohérence par le Conseil général



Réduction de la moitié du nombre des Régions

Créées sur de vastes territoires, elles passeraient de 22 à 14 et disposeraient de pouvoirs forts notamment par le transfert de compétences des Conseils généraux, cela dans une visée de compétitivité et de concurrence entre les Régions à l'échelle européenne, au détriment des coopérations indispensables.



Quel avenir pour les agents?

Au nom de la réduction des dépenses publiques, il y aura tout à la fois réduction des effectifs et des services aux populations.

Cette « réforme » serait donc une vaste opération de démantèlement des services publics territoriaux, éloignant davantage les lieux de décision des citoyens et des personnels : suppression des Conseils généraux, pleins pouvoirs à de vastes régions imposant leurs choix aux autres territoires... Ce serait la mort de la décentralisation !

Les personnels des collectivités locales subissent déjà, comme tous les fonctionnaires, le gel du point d'indice qui sert à calculer leurs salaires. La suppression des Conseils généraux (300 000 agents y travaillent) et la disparition de la moitié des Régions réduira d'autant les postes disponibles dans la fonction publique territoriale.

Hier, opposés à la réforme Sarkozy, aujourd'hui à celle de François Hollande, les élus du Front de Gauche, après les vacances que nous vous souhaitons excellentes, prendront toutes les initiatives d'action favorisant les rassemblements les plus larges pour :

- S'opposer à la suppression des Conseils généraux;
- S'opposer à des intercommunalités imposées;
- S'associer à l'exigence d'un large débat national regroupant les collectivités territoriales, les élus, les citoyens, avec consultation populaire par référendum.

